

GROUPE 4 INSECTICIDE

Insecticide ACTARA® 240SC

USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

Insecticide soluble concentré pour la suppression des insectes nuisibles énumérés dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

PRINCIPE ACTIF :

Thiaméthoxame 240 g/L

Contient du benzisothiazolone-1,2 à raison de 0,03% OU du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,03 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00100% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one a raison de 0,00033% OU du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00094%, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one a raison de 0,00031% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **28407**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **453 mL - 20 L**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un avis médical.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu en cas d'ingestion de ce produit. Si une grande quantité de produit a été ingérée et que le vomissement ne suffit pas, procéder à un lavage d'estomac. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

Précautions relatives à la sécurité :

1. Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.
2. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS et des animaux domestiques. **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
3. Provoque une irritation modérée des yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et la figure après avoir manipulé le produit

et avant de manger ou de fumer.

4. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale.
5. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.
6. Pour les applications aériennes de ce produit sur les pommes de terre. Ne pas recourir à des signaleurs humains.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement et une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des bottes pendant l'application. Les employés qui manipulent des plantons de pomme de terre traités ou qui travaille avec de l'équipement de transport des plantons de pomme de terre traités ou à proximité de cet équipement doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

NE PAS utiliser d'équipement de traitement en circuit ouvert pour traiter des plantons de pomme de terre. N'utiliser que de l'équipement de traitement en circuit fermé.

NE PAS utiliser d'équipement à cabine ouverte pour ensemercer des plantons de pomme de terre traités avec l'insecticide ACTARA 240SC. N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour ensemercer les pommes de terre. Les travailleurs qui se trouvent en dehors de la cabine fermée doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau toute éclaboussure sur la peau. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après la pulvérisation, se laver les mains et prendre une douche avec du savon et de l'eau.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de de pulvérisation précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les abeilles. Il s'agit d'un produit systémique dont les résidus dans le sol peuvent être assimilés par les végétaux et transportés dans leurs feuilles, leur pollen et leur nectar. Les abeilles peuvent être exposées directement, par dérive du brouillard de pulvérisation, ou par la présence de résidus dans les feuilles, le pollen et le nectar des plantes cultivées et des mauvaises herbes en floraison. Pour limiter l'exposition des abeilles associée aux applications foliaires, NE PAS utiliser ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles peuvent être présentes dans la zone traitée. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation pour réduire les effets néfastes sur les abeilles présentes dans les habitats situés près de la zone traitée. Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tels que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

GRUPE 4 INSECTICIDE

Insecticide ACTARA® 240SC

USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

Insecticide soluble concentré pour la suppression des insectes nuisibles énumérés dans les cultures indiquées sur l'étiquette.

PRINCIPE ACTIF :

Thiaméthoxame 240 g/L

Contient du benzisothiazolone-1,2 à raison de 0,03% OU du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,03 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00100% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one a raison de 0,00033% OU du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00094%, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one a raison de 0,00031% et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **28407**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

TABLE OF MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....	9.0
MODE D'EMPLOI.....	10.0
Renseignements généraux	10.1
Application par voie terrestre.....	10.2
Directives de mélange	10.2.1
Nettoyage de de l'équipement	10.2.2
Application par voie aérienne.....	10.3
Renseignements généraux	10.3.1
Mises en garde	10.3.2
Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire.....	10.3.3
Mises en garde propres au produit.....	10.3.4
Zones tampons de pulvérisation.....	10.4
Restrictions concernant les rotations.....	10.5
MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Pommes de terre	11.1
Légumes-feuilles - Groupe de cultures 4	11.2
Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> – Groupe de cultures 5	11.3
RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir un avis médical.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu en cas d'ingestion de ce produit. Si une grande quantité de produit a été ingérée et que le vomissement ne suffit pas, procéder à un lavage d'estomac. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

Précautions relatives à la sécurité :

1. Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.
2. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS et des animaux domestiques. **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
3. Provoque une irritation modérée des yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains et la figure après avoir manipulé le produit

et avant de manger ou de fumer.

4. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale.
5. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.
6. Pour les applications aériennes de ce produit sur les pommes de terre. Ne pas recourir à des signaleurs humains.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement et une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des bottes pendant l'application. Les employés qui manipulent des plantons de pomme de terre traités ou qui travaille avec de l'équipement de transport des plantons de pomme de terre traités ou à proximité de cet équipement doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

NE PAS utiliser d'équipement de traitement en circuit ouvert pour traiter des plantons de pomme de terre. N'utiliser que de l'équipement de traitement en circuit fermé.

NE PAS utiliser d'équipement à cabine ouverte pour ensemercer des plantons de pomme de terre traités avec l'insecticide ACTARA 240SC. N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour ensemercer les pommes de terre. Les travailleurs qui se trouvent en dehors de la cabine fermée doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau toute éclaboussure sur la peau. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Après la pulvérisation, se laver les mains et prendre une douche avec du savon et de l'eau.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les abeilles. Il s'agit d'un produit systémique dont les résidus dans le sol peuvent être assimilés par les végétaux et transportés dans leurs feuilles, leur pollen et leur nectar. Les abeilles peuvent être exposées directement, par dérive du brouillard de pulvérisation, ou par la présence de résidus dans les feuilles, le pollen et le nectar des plantes cultivées et des mauvaises herbes en floraison. Pour limiter l'exposition des abeilles associée aux applications foliaires, NE PAS utiliser ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles peuvent être présentes dans la zone traitée. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation pour réduire les effets néfastes sur les abeilles présentes dans les habitats situés près de la zone traitée. Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité, tels que les haies et les terrains boisés, afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduit par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'insecticide ACTARA 240SC supprime (par ingestion et par contact) les insectes suceurs et broyeurs indiqués.

Pour le traitement foliaire des cultures indiquées sur l'étiquette, l'insecticide ACTARA 240SC doit être appliqué quand les populations d'insectes nuisibles commencent à se former, mais avant que celles-ci n'atteignent des niveaux dommageables sur le plan économique. On peut s'informer des seuils économiques pour les insectes supprimés par l'insecticide ACTARA 240SC auprès des autorités agricoles locales.

L'insecticide ACTARA 240SC est assimilé par le feuillage après la pulvérisation. Cependant, une couverture complète demeure essentielle si l'on veut obtenir un rendement optimal. Appliquer l'insecticide ACTARA 240SC avec une quantité suffisante d'eau pour assurer une couverture appropriée. Voir l'information sur l'application à la rubrique MODE D'EMPLOI de la présente étiquette. L'utilisation de plus grands volumes d'eau permettra en général une meilleure couverture, particulièrement lorsque les conditions sont défavorables (temps chaud, sec, etc.) ou

lorsque le couvert végétal est dense.

L'insecticide ACTARA 240SC résiste au délavage par la pluie lorsque la solution pulvérisée a eu le temps de sécher.

L'insecticide ACTARA 240SC peut également être pulvérisé dans le sillon au moment du semis, ce qui permet à l'insecticide d'être absorbé par les racines des plantes. Bien que l'insecticide ACTARA 240SC soit rapidement assimilé par les racines des plantes et qu'il circule rapidement dans toute la plante, l'utilisation d'un volume d'eau suffisant favorisera l'assimilation et assurera des rendements optimaux.

NE PAS procéder à une application d'insecticide du groupe 4 (par exemple dans le sillon, application foliaire ou traitement de sol) après avoir effectué un traitement du sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1. Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.2. Application par voie terrestre

Application foliaire :

Appliquer l'insecticide ACTARA 240SC en utilisant un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme. Pour les applications au sol, pulvériser au moins 100 L/ha, à moins d'indication contraire sur l'étiquette. Lorsque le couvert végétal est dense ou lorsque la culture est fortement attaquée par les insectes, utiliser de plus grands volumes d'eau. Éviter de traiter dans des conditions où il est impossible d'obtenir une couverture uniforme ou lorsqu'il y a un risque de dérive excessive. Éviter le chevauchement des passages du pulvérisateur.

Précautions :

- 1) Avec des volumes d'eau de 100 L/ha, on peut améliorer la couverture en pulvérisant de fines gouttelettes.
- 2) Choisir des buses qui peuvent produire des gouttelettes de la taille voulue, dans la plage de pressions normale.
- 3) Lorsque les gouttelettes pulvérisées sont fines, il est important de s'assurer que toutes les buses fonctionnent et d'étalonner le pulvérisateur.
- 4) Le pulvérisateur doit se déplacer à une vitesse constante dans le champ.
- 5) Surveiller les conditions environnementales et suivre à la lettre **les recommandations pour éviter toute dérive.**

Application avec pulvérisateur de grande culture : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au sol : Les buses du pulvérisateur doivent assurer une application précise et uniforme. L'insecticide ACTARA 240SC peut être pulvérisé dans le sillon à l'application ou en bande étroite, en surface, sur la ligne d'ensemencement au semis. Pour s'assurer d'un traitement précis, étalonner le pulvérisateur avant chaque traitement. Utiliser avec un volume d'eau suffisant pour assurer une application uniforme et une bonne absorption dans le sol. Pour plus de renseignements sur l'équipement de pulvérisation et l'étalonnage de celui-ci, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou un conseiller agricole local.

10.2.1. Directives de mélange

1. Mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur.
2. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise d'insecticide ACTARA 240SC dans le réservoir.
3. Maintenir l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise.
4. Commencer à appliquer la solution lorsque l'insecticide ACTARA 240SC est complètement mélangé à l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange soit appliqué.

Ne préparer que le volume de mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement à effectuer. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter vigoureusement la solution pour bien mélanger le produit. Maintenir une agitation maximale tout

au long de la pulvérisation. Ne pas laisser le mélange dans le réservoir du pulvérisateur durant la nuit. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque traitement et appliquer les rinçures dans la zone précédemment traitée. S'assurer que le contenant du produit est bien fermé.

10.2.2. Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation:

- Avant d'utiliser l'insecticide ACTARA 240SC, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont parfaitement propres.

Après la pulvérisation:

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus d'insecticide ACTARA 240SC sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.3. Application par voie aérienne

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor. Les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou de l'hélicoptère.

10.3.1. Renseignements généraux

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

10.3.2. Mises en garde

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une

couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables propres à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

10.3.3. Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lorsque les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

10.3.4. Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, appelez le fabricant au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit être effectué conformément aux exigences suivantes:

Volume : Sauf indication contraire, appliquer la dose indiquée sur l'étiquette dans un volume de pulvérisation minimal de 20 litres par hectare.

10.4. Zones tampons de pulvérisation

Aucune zone tampon n'est requise dans les cas suivants:

- Les utilisations au moyen d'un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- Les applications dans la raie de semis, par mouillage du sol ou avec incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat sensible le plus proche, dans la direction du vent, qu'il s'agisse d'un habitat terrestre (comme les prairies, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les pâturages, les zones riveraines et les terres arbustives) ou d'un habitat d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour assurer la protection des :		
			habitats d'eau douce d'une profondeur :		habitats terrestres
			de moins de 1 m	de plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Pomme de terre,		3	1	1
Pulvérisation aérienne	Pomme de terre	Voilure fixe	15	2	1
		Voilure rotative	15	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros calibre indiqué pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'ASAE.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

10.5. Restrictions concernant les rotations

Les champs traités peuvent être réensemencés immédiatement après la récolte ou dès que possible après la dernière application avec les cultures indiquées sur la présente étiquette ou avec du sorgho, du blé, de l'orge, du canola et des fruits à pépins. Les cultures-abri utilisées pour lutter contre l'érosion ou améliorer le sol pourront être ensemencées dès que possible après la dernière application. Toutefois, la culture-abri ne pourra servir à la paissance ni être récoltée pour l'alimentation humaine ou animale. Pour toutes les autres cultures, observer un délai de 120 jours avant de semer.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

11.1. Pommes de terre

CULTURE	POMMES DE TERRE – APPLICATION DANS LE SILLON
INSECTES	Doryphore de la pomme de terre, pucerons (y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale), cicadelle de la pomme de terre
DOSE DE PRODUIT	3,4 – 4,4 mL/100 m de rang
MÉTHODE D'APPLICATION	Appliquer dans le sillon au moment du semis. Utiliser la dose la plus élevée pour une suppression résiduelle prolongée. Appliquer avec suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture.
REMARQUES	NE PAS procéder à une application d'insecticide du groupe 4 (par exemple dans le sillon, application foliaire ou au sol) après avoir un traitement d'application dans le sillon avec l'insecticide ACTARA 240SC.

CULTURE	POMMES DE TERRE – APPLICATION FOLIAIRE
INSECTES	Doryphore de la pomme de terre, pucerons (y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale), cicadelle de la pomme de terre
DOSE DE PRODUIT	109 mL/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	<p>Traiter avant que les populations d'insectes atteignent des niveaux dommageables. Une seule application.</p> <p>Cicadelle de la pomme de terre. Une seule application.</p> <p>Appliquer par voie aérienne ou terrestre. Utiliser un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète du feuillage. Ne pas utiliser moins de 100 L/ha pour les applications au sol.</p> <p>Pour l'application par voie aérienne, utiliser 20 litres d'eau à l'hectare.</p> <p><u>DIRECTIVES DE MÉLANGE</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur.2. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise d'insecticide ACTARA 240SC dans le réservoir.3. Maintenir l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise.4. Commencer à appliquer la solution lorsque l'insecticide ACTARA 240SC est complètement mélangé à l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange soit appliqué. <p>Ne préparer que le volume de mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement à effectuer. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter vigoureusement la solution pour bien mélanger le produit. Maintenir une agitation maximale tout au long de la pulvérisation. Ne pas laisser le mélange dans le réservoir du pulvérisateur durant la nuit. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque traitement et appliquer les rinçures dans la zone précédemment traitée. S'assurer que le contenant du produit est bien fermé.</p>
REMARQUES	<p>Ne pas appliquer moins de sept jours avant la récolte (délai d'attente avant la récolte de 7 jours).</p> <p>NE PAS effectuer plus d'une traitement foliaire avec du thiamétoxame (insecticide ACTARA 240SC ou insecticide ACTARA 25WG) ou un traitement dans le sillon avec l'insecticide ACTARA 240SC par saison.</p> <p>NE PAS procéder à une application d'insecticide du groupe 4 (par exemple dans le sillon, application foliaire ou au sol) après avoir effectué un traitement d'application dans le sillon avec l'insecticide ACTARA 240SC.</p> <p>Ne pas traiter entre 50 % de fermeture des rangs et la chute des pétales.</p> <p><u>PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX POLLINISATEURS</u> : Ce produit est hautement toxique pour les abeilles exposées directement au traitement ou à des résidus présents sur les cultures et les mauvaises herbes en floraison. Ne pas appliquer ou laisser dériver l'insecticide ACTARA 240SC sur des végétaux en floraison si des abeilles sont présentes dans la zone à traiter. Après une application d'insecticide ACTARA 240SC, attendre au moins 5 jours avant d'installer des ruches à l'endroit traité.</p>

TABLEAU DE CONVERSION DES DOSES D'INSECTICIDE ACTARA 240SC – APPLICATION AU SOL

Dose en mL/100 m de rang	Dose en mL/ha de produit pour un espacement de rang particulier et dose par 100 m de rang													
	75 cm	80 cm	85 cm	90 cm	95 cm	100 cm	105 cm	110 cm	115 cm	120 cm	125 cm	150 cm	185 cm	215 cm
3,4	453	425	400	378	358	340	323,8	309	296	283,3	272	226,7	183,8	158
4,4	586,7	550	517,6	488,9	463,2	440	419	400	382,6	366,7	352	293,3	237,8	204,7

CULTURE	POMMES DE TERRE – TRAITEMENT DES PLANTONS
INSECTES	Doryphore de la pomme de terre, pucerons (y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale), cicadelle de la pomme de terre
DOSE DE PRODUIT	Choisir la dose appropriée d'insecticide ACTARA 240SC dans le tableau ci-dessous, selon le taux de semis. Utiliser la dose élevée pour une suppression résiduelle prolongée. Ne pas appliquer plus de 24,4 mL de produit/100 kg de plantons ou 488 mL de produit à l'hectare.
MÉTHODE D'APPLICATION	<p>DIRECTIVES DE MÉLANGE Bien agiter ou mélanger avant l'utilisation.</p> <p>Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou munis d'équipement d'extraction du brouillard de pulvérisation ou des poussières.</p> <p>Appliquer l'insecticide ACTARA 240SC sous forme de bouillie à base d'eau, à l'aide d'un équipement standard approprié procurant un traitement uniforme des semences. Une couverture inégale ou incomplète des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des insectes désiré. Mélanger à fond la dose étiquetée d'insecticide ACTARA 240SC dans la quantité d'eau requise en fonction de l'appareil utilisé et du taux de dilution. Pour l'application, bien suivre les directives du fabricant de l'équipement de traitement des semences utilisé. Maintenir une agitation constante de la bouillie pendant le traitement.</p>
REMARQUES	<p>Les semences coupées sont particulièrement vulnérables aux excès d'humidité. Une humidité trop élevée provoquera la pourriture des semences. L'insecticide ACTARA 240SC a été conçu pour être appliqué dans de très faibles volumes de bouillie, tout en assurant une bonne couverture des tubercules et sans en causer la pourriture. L'insecticide ACTARA 240SC, appliqué dans un volume de 263 mL/100 kg de semences, assurent une couverture adéquate. Ne pas utiliser de volume d'eau supplémentaire pour traiter les semences coupées.</p> <p>Entreposer les semences coupées à 7 °C ou moins. Les températures supérieures à 10 °C favorisent la pourriture molle des semences.</p> <p>Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou munis d'équipement d'extraction du brouillard de pulvérisation ou des poussières.</p> <p>Le chargement des semences sur le convoyeur après la coupe doit être uniforme. Ne pas surcharger. Si plusieurs couches de semences arrivent à l'applicateur, la couverture sera inégale.</p> <p>Régler l'applicateur au débit souhaité. Si l'étalonnage est approprié, aucun liquide ne s'égouttera de la table à rouleaux.</p>

	<p>Si la semence traitée doit être entreposée ou conservée pendant quelques jours, s'assurer qu'une quantité suffisante d'air frais circule dans les tas de pommes de terre de semence coupées et que l'humidité relative varie de 85 à 90 %. Les semences coupées et traitées ne doivent pas être empilées sur plus de 1,8 m de hauteur. On obtiendra de meilleurs résultats si les pommes de terre sont ensemencées tout juste après l'application de l'insecticide ACTARA 240SC sur les semences. Au moment du transport, s'assurer que les semences coupées et traitées avec l'insecticide ACTARA 240SC sont couvertes.</p> <p>Lorsque des semences coupées sont traitées, l'application de l'insecticide ACTARA 240SC doit être suivie d'un traitement à la poussière/talc pour améliorer la subérisation.</p> <p>N'effectuer aucun traitement subséquent avec du thiaméthoxame dans le sillon ou en application foliaire ou avec un autre insecticide du groupe 4 après avoir traité des plantons avec l'insecticide ACTARA 240SC.</p> <p>Éviter de soumettre des semences fortement germées au traitement liquide.</p>
--	---

INSECTICIDE ACTARA 240SC – TRAITEMENT DES PLANTONS - TABLEAU DE CONVERSION

Pour utiliser ce tableau de conversion, déterminer d'abord si la dose faible ou élevée est requise*, puis choisir la dose appropriée (mL de produit/100 kg de plantons) selon le taux de semis prévu (nombre de 100 kg de plantons à l'hectare).

Taux de semis (Nombre de 100 kg de plantons/ha)	DOSE (mL de produit/100 kg de plantons)	
	Dose faible (équivalent à 380 mL de produit à l'hectare)	Dose élevée* (équivalent à 488 mL de produit à l'hectare)
16	23,7	
17	22,3	
18	21,1	
20	19,0	24,4
21	18,0	23,2
22	17,2	22,2
23	16,5	21,2
24	15,8	20,3
25	15,2	19,5
26	14,6	18,8
27	14,0	18,1
28	13,5	17,4
29	13,1	16,8
30	12,6	16,3
31	12,2	15,7
32	11,8	15,2
33	11,5	14,8
34	11,2	14,3
35	10,8	13,9
36	10,5	13,5
37	10,3	13,2
38	10,0	12,8
39	9,7	12,5
40	9,5	12,2
41	9,3	11,9
42	9,0	11,6
43	8,8	11,3
44	8,6	11,1
45	8,4	10,8
46	8,2	10,6
47	8,1	10,4
48	7,9	10,2

*Utiliser la dose élevée pour une suppression résiduelle prolongée.

Exemple de calcul

Taux de semis de 20 X100 kg de semences/ha X 19 ml de produit/100 kg de semences = 380 mL de produit/ha

Taux de semis de 20 X100 kg de semences/ha X 24,4 mL de produit/100 kg de semences = 488 mL de produit/ha

Les plages indiquées dans le tableau ci-dessus tiennent compte de divers espacements de rangs, de divers espacements entre les plants dans les rangs et de diverses tailles de semences. Les doses d'insecticide ACTARA 240SC utilisées pour traiter les semences sont fondées sur le taux de semis.

11.2. Légumes-feuilles – Groupe de cultures 4

CULTURES	LÉGUMES-FEUILLES – GROUPE DE CULTURES 4 (y compris amarante [amarante, feuilles], roquette, cardon, céleri, céleri chinois, laitue asperge, cerfeuil, chrysanthème à feuilles comestibles, chrysanthème des jardins, mâche, cresson alénois, cresson de terre, pissenlit, oseille, endive (chicorée witloof), fenouil de Florence, laitue pommée et frisée, arroche, persil, pourpier, pourpier d'hiver, radicchio, rhubarbe, épinard et tétragone [épinard de la Nouvelle-Zélande])
INSECTES	Pucerons, cicadelles et mineuses diptères, la répression des altises au début de la saison
DOSE DE PRODUIT	375 mL/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Application dans le sillon à la profondeur de semis ou de transplantation ou en bande étroite en surface, au-dessus de la ligne d'ensemencement, au semis. Pour l'application en surface, incorporer le produit à la profondeur de semis et assurer une irrigation goutte-à-goutte ou un arrosage approprié dans les 24 heures suivant le semis.
REMARQUES	Fournira une suppression résiduelle sur une courte période. Volume d'eau : Utiliser avec un volume d'eau suffisant pour assurer une application uniforme et une bonne absorption dans le sol. NE PAS procéder à une application d'insecticide du groupe 4 (par exemple dans le sillon, application foliaire ou au sol) après avoir effectué un traitement de sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.

11.3. Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* – Groupe de cultures 5

CULTURES	LÉGUMES-FEUILLES ET LÉGUMES-FLEURS DU GENRE <i>BRASSICA</i> – GROUPE DE CULTURES 5 (y compris brocoli, brocoli de Chine [gaï lon], rapini, chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois [pak-choï], chou chinois [gaï-choy], chou-fleur, chou brocoli, chou cavalier, chou frisé, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard et feuilles de colza)
INSECTES	Pucerons, la répression des altises au début de la saison
DOSE DE PRODUIT	375 mL/ha
MÉTHODE D'APPLICATION	Application dans le sillon à la profondeur de semis ou de transplantation ou en bande étroite en surface, au-dessus de la ligne d'ensemencement, au semis. Pour l'application en surface, incorporer le produit à la profondeur de semis et assurer une irrigation goutte-à-goutte ou un arrosage approprié dans les 24 heures suivant le semis.
REMARQUES	Fournira une suppression résiduelle sur une courte période. Volume d'eau : Utiliser avec un volume d'eau suffisant pour assurer une application uniforme et une bonne absorption dans le sol. NE PAS procéder à une application d'insecticide du groupe 4 (par exemple dans le sillon, application foliaire ou au sol) après avoir effectué un traitement de sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.

12.0 RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, insecticide ACTARA 240SC, insecticide du groupe 4 (classe des néonicotinoïdes). Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide ACTARA 240SC et à d'autres insecticides du groupe 4. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide ACTARA 240SC ou d'autres insecticides du groupe 4 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à l'adresse www.syngenta.ca.

ACTARA® est de marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.